

MILIEU DE VIE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR



Sommaire

- *Quand le concept de centre communautaire prend tout son sens.*
- *Des bons coups !*
- *Solidarité Haïti.*

Siège social :

425, boul. René-Lévesque Ouest
Québec (Québec) G1S 1S2

Téléphone : 418 686-0012
Télécopie : 418 686-0021
Courriel : fqcl@fqcl.org
Site Web : www.fqcl.org
Portail des CCL : www.milieudevie.org

Point de service à Montréal :

Téléphone : 514 252-3341
4545, Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, Succ. M
Montréal, H1V 3R2

Rédaction et secrétariat :

Bénévoles et permanents

Responsable : Carole Pelletier

Infographie : FOCCL

Toute reproduction des articles du présent bulletin est autorisée à la condition d'en informer la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et d'en mentionner la source.

La Fédération est reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et elle est membre du COL.



GIOCOM.ORG

Un logiciel de gestion par et pour les
centres communautaires
Rendez-vous à : www.giocom.org

Pour plus d'information sur les services de la FOCCL...

www.fqcl.org/hebergement
www.giocom.org
www.infraformation.org
Appelez au 819 229-1204 ou 418 686-0012

QUAND LE CONCEPT DE CENTRE COMMUNAUTAIRE PREND TOUT SON SENS

Pierre Vigeant, directeur général, FOCCL

Depuis nombre d'années, je n'ose plus les compter, la Fédération rappelle et témoigne, à la hauteur de ses ressources, de la façon dont les centres sont des lieux d'ancrage, des lieux d'appartenance, des lieux où l'animation de la vie de quartier et le soutien aux familles prennent un sens ouvert sur le collectif, sur le vivre ensemble. Certains diront que les centres « rament à contre-courant » d'une approche-client où les participants sont vus comme des consommateurs de services.

Or, j'ai le privilège, de par mes fonctions, de voir les projets originaux et géniaux que les centres mettent en place pour contribuer à ce que chacun soit partie prenante de la vie en société.

Vous trouverez dans ces pages quatre de ces « bons coups ». Les centres dont il est question ne font, selon eux, rien de bien spécial. Pourtant, ils contribuent au développement des habiletés et compétences des enfants, recrutent et soutiennent l'engagement des gens pour que l'implication bénévole et la citoyenneté aient un sens bien réel, portent une préoccupation pour l'éducation populaire, ou contribuent à l'intégration des nouveaux arrivants par la participation à des activités de loisir.

Quel lien existe-t-il entre ces exemples ? Une mission commune de contribuer au développement social de son milieu tout en favorisant le développement des compétences et le soutien aux familles ! Les projets présentés dans ce numéro, comme une multitude d'autres à venir, représentent la diversité des moyens d'action privilégiés par les centres pour réaliser leur mission.

Une mission commune, encore et toujours à préciser, à peaufiner... Une partie de la réflexion à ce sujet est reportée de quelques mois, le temps qu'une autre personne anime et mobilise le réseau des CCL. Pour ma part, après plus de 10 ans à la Fédération, je sens le besoin de me refaire des forces. En loisir ou dans un autre contexte, je compte bien être encore porteur d'un projet de société.

Je termine avec une pensée pour les personnes que nous côtoyons à tous les jours et qui sont personnellement touchées par la situation vécue en Haïti. Sachez que toutes nos pensées vous accompagnent.

Salutations distinguées.

DES BONS COUPS !

« BÉNÉVOLER », UN PLAISIR ACTUALISÉ

Ginette Faucher, directrice générale, Le Pivot

Pour le centre communautaire le Pivot (Beauport), l'un des succès de l'année 2009 demeure le bénévolat et tout ce qui s'en suit. Pourquoi ? direz-vous ! Quel est la recette de ce bon coup ? Quoiqu'il reste toujours du travail à faire, qu'est-ce qui fait que les bénévoles sont de plus en plus intéressés par notre centre ?

On s'est amusé en équipe à décortiquer les ingrédients de ce grand intérêt et voilà, en vrac, ce qui en est ressorti :

- **Du plaisir, du plaisir...** et ça on y tient !
- Variété et quantité de l'**offre** ;
- **Actualisation** du secteur du bénévolat à chaque conception de **plan d'action annuel** ;
- Bénévolat « **spécialisé** » pour besoins spécifiques (aide juridique, cuisine, accompagnement de personnes handicapées, décors, maquillage, comités de travail, marqueur aux quilles, entretien, etc.) ;
- Bénévoles **identifiés** (veste, t-shirt ou foulard du bénévole) : plus grand sentiment d'appartenance ;
- Rencontre **personnalisée** et **individuelle** par notre responsable pour chaque personne intéressée à faire du bénévolat chez-nous ;
- À l'écoute des **tendances** : toujours prêt à améliorer notre fonctionnement, notre **accueil**, etc. ;
- Pour **tous** les âges, statuts et conditions ;
- **Nouveaux programmes** d'activités (Anim'Aînés, ...) : bénévolat **renouvelé** ;
- **Horaire souple** pour le bénévole ;
- **Avantages** spécifiques prévus dans notre **politique** (assurance, frais de garde, remboursement de repas, couvert à la CSSI, une location de salle gratuite/an, etc.) ;
- **Écoute** des besoins et idées du bénévole ;
- Bénévoles « **chouchoutés** » : un petit café, une petite galette, une petite pause, etc. ;
- **Accompagnement** des bénévoles par une équipe dynamique et formée ;
- Moyens de **promotion** variés et actuels (Web, Facebook, CAB aide 23, télé communautaire, journal local, bouche à oreille) ;
- Nomination d'un **responsable** du secteur bénévolat ;



- Prix du bénévole de l'année : le **prix Claude-Lachance** ;
- **Gestes et activités de reconnaissance** : fête, cadeaux, repas au resto, activités, attestation, etc. ;
- Fonctionnement **sérieux et professionnel** : recherche d'antécédents judiciaires, assurance, rencontre individuelle ;
- Les **grandes équipes ça motivent** : aide-moniteurs été, programme impôt bénévole ;
- Mais encore...

Au Pivot, la « gamme » de bénévoles est large

Bon an, mal an, on met tout en œuvre pour que nos offres de bénévolat tiennent compte des goûts et intérêts des gens qui sont prêts à « bénévoler ». Par exemple, nous y allons par catégorie :

- **Cyber bénévole** : la personne s'implique dans un projet d'enseignement d'utilisation de la technologie.
- **Bénévolat de loisir et temps libre** : elle participe à des activités ludiques.
- **Tâches d'aide à la gestion** : la personne bénévole peut aider à réaliser des tâches administratives, informatiques, de communication ou des tâches reliées à la formulation de projets, la recherche de recours, la correction de textes, etc.
- **Bénévolat d'accompagnement** : la personne volontaire aide des citoyens qui vivent une situation particulière.

En bref, être bénévole au Pivot demeure un défi intéressant, stimulant et surtout une occasion d'exercer une activité qui réponde aux besoins de la personne et à ses goûts et ce, nonobstant son âge, son statut et ses capacités physiques. Le bénévole est respecté dans ce qu'il désire. Il est considéré et appuyé dans ce qu'il est et ce qu'il entreprend. Il fait partie de l'équipe et sa parole est écoutée et considérée. La provenance des bénévoles est variée. Leurs motivations sont différentes.

Au Pivot, on favorise l'accueil et l'intégration de bénévoles d'action, engagés socialement, qui font preuve de respect, qui démontrent un sens du partage et de l'entraide,

de, qui sont tenaces et impliqués et qui contribuent à la reconnaissance de notre centre.

Y a pas de recette miracle pour le bénévolat dans un CCL, mais la persévérance dans l'action, l'importance qu'on accorde au bénévolat, la place qu'on lui donne, demeurent des ingrédients qui assurent le succès d'une recette déjà gagnante !



LE DANGER DE NE PAS FAIRE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Benoît Lord, directeur général, Ateliers d'éducation populaire du Plateau

En novembre 2008, j'assistais à une conférence de Daniel Baril, chercheur à l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA). La conférence de monsieur Baril portait sur les dangers de ne pas faire d'éducation populaire pour une société que tous souhaitent plus juste et équitable. Ses propos m'ont été source d'inspiration d'une réflexion que je vous livre dans les lignes qui suivent.



Si nous n'avons pas, ou n'avons plus, les moyens de faire de l'éducation populaire, qu'est-ce qu'on bafouera ? Qu'est-ce qu'on fera à notre collectivité ? Quels en seront les conséquences pour les citoyennes et les citoyens ? La réponse à ces questions est tout à fait claire pour moi. Ce faisant, on refuse à une bonne partie de la population d'exercer son droit d'apprendre, le droit d'apprendre comme on veut et tout au long de la vie. On brime surtout le droit d'apprendre dans un contexte particulier qui n'est pas celui de la compétition et du jugement, mais plutôt celui de l'entraide.

Plusieurs témoignages de membres des centres d'éducation populaire (CEP) décrivent ces organismes comme des lieux humains de partage et d'entraide où l'on ne se sent pas jugé et où chaque individu est respecté dans ses rythmes d'apprentissage. Mais que veut-on dire quand on dit : « Apprendre dans un CEP ? ». Voici quelques

exemples d'acquisition de compétences personnelles et sociales qui ont été soulignés récemment par des membres de CEP.

- *Monsieur S.*, ancien employé de la construction, essaie de se sortir d'un burn-out qui l'a isolé complètement. Il fait des travaux manuels bénévolement dans un CEP. Il a appris le travail d'équipe, il est devenu plus diplomate et les relations avec son fils se sont grandement améliorées.
- *Madame C.* s'émerveille à la réussite d'un cours de danse. Elle fait du travail bénévole à la friperie. Elle pense que ses enfants ont une meilleure image d'elle depuis qu'elle est active au centre.
- *Madame B.*, âgée de 75 ans, vit seule. Elle a appris les différentes techniques pour travailler la céramique. *Monsieur Z.*, vit seul aussi suite à une dépression. Il s'est initié à l'informatique et à la couture « pour s'en sortir ». Il a réappris à aimer les gens autour de lui.
- *Madame G.* est marocaine d'origine. Fréquenter un centre lui a permis de s'intégrer et de suivre des cours d'anglais, en plus de faciliter sa recherche d'emploi. Ses filles fréquentent aussi le centre le soir. Elles bénéficient ainsi d'une aide aux devoirs et elles sont inscrites aux ateliers de théâtre, de danse et de découverte des livres.

- *Monsieur F*, 60 ans, a vécu une retraite forcée après 30 ans dans la même entreprise. Il participe maintenant à une chorale et à l'atelier de photos. Depuis, il se sent « utile ». Il fait partie du comité de solidarité envers les organismes du quartier.
- *Madame R.* est âgée de 41 ans. Déjà à l'adolescence, elle fréquentait un CEP. Elle vit maintenant seule et elle participe à l'atelier vitrail. Bien que ses mains présentent un léger handicap, elle a acquis beaucoup de confiance en elle et a même pris quelques cours pour devenir membre du conseil d'administration. Elle a appris à s'exprimer en public et à prendre sa place.
- *Madame V.*, 34 ans, vit seule. Nouvelle arrivante, elle parle peu le français. Elle apprend la culture québécoise en participant à de nombreuses sorties culturelles. Au centre, elle a suivi des ateliers sur les droits de la personne.
- *Monsieur M.*, 46 ans, vit seul également. Déjà isolé à l'époque où il travaillait, sa situation d'isolement s'est accentuée. Il participe maintenant aux cuisines collectives et se sent davantage valorisé. Au contact des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle, il est devenu plus tolérant.
- *Monsieur Y.* est un jeune homme de 23 ans qui a commencé à fréquenter un CEP dès l'âge de 9 ans. Il participait alors à l'activité des petits marmitons, aux activités bricolage et aux camps de jour. Aujourd'hui, il veut redonner bénévolement ce qu'il a reçu au centre : il a appris l'entraide !

Ces quelques exemples d'acquisition de compétences trouvent leur équivalent dans tout centre communautaire de loisir (CCL). L'éducation populaire, l'animation culturelle, l'animation sociale, n'est-ce pas les racines du même arbre ? L'éducation populaire, n'est-ce pas l'éducation au sein du temps de loisir ?

Un constat se dégage de ces quelques exemples. Ne pas faire d'éducation populaire mène à coup sûr à de graves pertes : perte de citoyenneté, perte de compé-



tences sociales, perte de possibilités, d'espoir, perte de potentiel humain, en particulier celui des personnes isolées et plus âgées, perte de lieux d'ancrage et d'appartenance à une « famille ». Une famille qui génère de l'entraide. L'entraide qui permet l'éducation de chacun par chacun. L'entraide, celle qui nous tient en santé, celle qui nous rend compétent, celle qui nous rend intelligent comme citoyenne et citoyen, celle qui nous permet « d'apprendre » tout au long de notre vie, de se valoriser et d'être valorisé, de devenir meilleur comme personne et comme organisme.

L'entraide, la véritable leçon de l'éducation populaire ! L'entraide dans les CEP, comme dans tous les CCL, est au centre du milieu de vie. Tellement présente et depuis tant d'années qu'on ne la voit plus. La voir, l'apprécier, la détecter dans ses menus expressions, la rendre contagieuse, populaire, en faire une passion, la faire nager à contre-courant, la mettre en évidence... Voilà autant de gestes et d'attitudes qui sont tout simplement une priorité, encore et encore !

Somme toute, le danger de ne pas faire d'éducation populaire, c'est de se priver de lieux exceptionnels où nous apprenons l'entraide. L'entraide, la valeur essentielle pour construire avec le meilleur du monde, un monde meilleur.

À noter à vos agendas

La rencontre des gestionnaires des camps de jour se tiendra le 17 mars prochain au Stade olympique de Montréal.

Il y sera question, entre autres,

« Des enfants en difficulté : comment intervenir ? »

et « Favoriser l'implication et l'initiative chez les animateurs ».

LES LOISIRS AU SERVICE DE L'IMMIGRATION

Pierre Durand, directeur général, Carrefour Accès-Loisirs

Pour soutenir les familles qui arrivent au Québec dans le but de s'y installer de façon permanente, le Carrefour Accès-Loisirs et le Service d'aide aux Néo-Canadiens ont développé un document visuel qui montre bien que la participation de ces familles à des activités de loisir facilite leur intégration à la communauté d'accueil. Un document écrit a également été produit et accompagne la vidéo.

Les lignes qui suivent rapportent ce qui en est des réalités auxquelles sont confrontées les familles immigrantes.

Réalités, soutien et adaptation

À son arrivée au Québec, la famille immigrante est dirigée vers des ressources spécialisées. Une analyse de ses besoins spécifiques est menée et un soutien lui est fourni dans la recherche de solutions. Malgré le soutien apporté, arriver dans un nouveau pays peut causer une série d'inquiétudes. Il faut trouver un logement adéquat, s'inscrire dans le système de santé, se familiariser aux divers services offerts, se doter d'un compte bancaire, etc. La famille a besoin d'être rassurée à propos du soutien financier de base auquel elle a droit : aide sociale, allocation familiale, etc. Les parents espèrent que les enfants réussiront à se faire des amis, qu'ils seront acceptés à l'école, puis qu'ils trouveront des loisirs amusants et satisfaisants.

Dans certains cas, il faut guider les familles nouvellement arrivées vers des représentants des différentes communautés religieuses. Il existe aussi des organisations à vocation nationale, comme des associations regroupant les immigrants d'un pays donné. Ces deux types de ressources servent souvent de réseaux d'accueil naturel. La famille y trouve du soutien à plusieurs niveaux, y compris un confort relationnel où la différence culturelle est amoindrie et où les références passées peuvent être significatives, facilitées et surtout réconfortantes.

Comme on le constate, la liste des besoins de base est impressionnante. Les solutions satisfaisantes à leur apporter le sont tout autant. Chaque élément est important et essentiel à l'organisation d'une nouvelle vie familiale. Est-il alors légitime d'affirmer que le loisir est également important ? Pour répondre à cette question, il faut se pencher sur la dynamique de l'insertion et de l'inclusion à la société d'accueil.

Les loisirs au service de l'insertion

Sans affirmer que tous et chacun trouveront les mêmes bénéfices à une participation à des activités de loisir or-



ganisé, voici quelques exemples qui mettent en lumière des retombées du loisir pour les familles immigrantes.

- Une mère qui accompagne son jeune enfant dans une activité chez les scouts peut jouer de la guitare, chanter une chanson en espagnol et charmer son auditoire. Malgré son incapacité à communiquer en français, voilà une occasion de vivre une situation positive, de se sentir digne d'estime et de montrer à son fils qu'il est possible de participer malgré les difficultés apparentes !
- Un jeune immigrant qui compte deux buts dans une partie de soccer sera rapidement adopté par ses coéquipiers... et par son entraîneur.
- Une personne peut apporter un plat cuisiné « exotique » qui sera fort apprécié dans un repas communautaire ou une fête de quartier.

Ces situations permettent de constater qu'il est possible pour les membres d'une famille immigrante de se joindre à une communauté, ou à un groupe de proximité, et de se « refaire » une identité personnelle. La personne n'est plus seulement perçue en fonction de ses carences et de ses besoins, mais on lui reconnaît des talents et des capacités.

De manière évidente, le loisir permet de...

- socialiser, briser l'isolement et créer des occasions de former un réseau d'amitié ;
- s'initier à de nouvelles activités (ex. : sports d'hiver) ;
- apprendre ou maîtriser la langue française ;
- confirmer des talents déjà acquis et qui sont reconnus dans un contexte nouveau ;
- observer et participer à un nouveau mode de rapports entre les gens.

Le loisir... c'est plus qu'un jeu d'enfants

Les intervenants de divers milieux sont invités à utiliser la bande vidéo et son document d'accompagnement « *Le loisir... c'est plus qu'un jeu d'enfants* » qui sont rendus disponibles sur le site Internet du Carrefour Accès-Loisirs :

www.carrefouraccesloisirs.com

La vidéo a été réalisée par Pierre Javaux, des Productions KEBEL. Le projet a été élaboré conjointement par Pierre Durand, directeur du Carrefour Accès-Loisirs et Sylvie Champagne, coordonnatrice des Services à l'accueil, au Service d'aide aux Néo-Canadiens. Un soutien financier a été accordé dans le cadre du Programme d'initiative pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes (2009) de la Ville de Sherbrooke.

Une présentation publique a eu lieu en décembre dernier devant des représentants d'organismes communautaires de loisir et de services aux familles immigrantes, de représentants de services de la Ville et de personnes ayant immigré à Sherbrooke au cours des dernières années. Les échanges ont permis de constater l'appréciation des personnes présentes et l'identification de différentes pistes d'action.

LE 80, RUELLE DE L'AVENIR

Marie-Josée Blais, coordonnatrice aux communications, Projet 80

80, ruelle de l'Avenir, c'est un milieu de vie exceptionnel offrant aux enfants, aux jeunes et aux adolescents d'un des quartiers les plus défavorisés de Montréal, un lieu d'apprentissage unique plein d'opportunités, d'expériences, de découvertes et de rencontres déterminantes.

La ruelle a pris naissance dans un milieu où le taux d'abandon scolaire chez les jeunes se chiffre à près de 70 %. Environ 78 % des familles y vivent avec un revenu annuel inférieur à 21 384 \$. Près de 42 % d'entre elles sont monoparentales et plus de 70 communautés ethniques et culturelles y cohabitent.

Initié par le centre communautaire Projet 80 et Gaz Métro, et grâce à une entente avec l'école Garneau et la Commission scolaire de Montréal, le 80 ruelle de l'Avenir vise à donner aux jeunes des écoles primaires et secondaires des quartiers Centre-Sud et Hochelaga-Maisonneuve les moyens de développer leur plein potentiel. C'est un projet qui porte une vision moderne du développement durable, valorisant ainsi la pratique de saines habitudes de vie, la persévérance scolaire, l'excellence et l'ouverture sur le monde, etc.

Plusieurs partenaires ont accepté de s'investir dans le projet. Ce sont des restaurateurs, des architectes, des comptables, des financiers, des communicateurs, des médias, etc. Que ce soit sous forme d'une contribution financière, d'une contribution en service ou, encore, par l'implication bénévole des individus, ces partenaires ont un objectif commun, soit celui de faire une différence significative dans la qualité de vie de centaines d'enfants et d'adolescents défavorisés.

Lorsque les enfants traversent la porte, ce n'est plus un corridor d'école avec des classes de chaque côté ! Ils pénètrent plutôt dans une « ruelle » où se côtoient une cuisine, un atelier d'horticulture, un centre des arts et des sciences, une salle de séjour et de rencontre, un centre multimédia, etc.



Un cadre de référence

Les activités et les projets sont élaborés sur la base d'un ensemble de concepts éducatifs susceptibles de guider les méthodes et les outils pédagogiques :

- le programme de formation de l'école québécoise ;
- les concepts d'école communautaire et écoles et milieu en santé ;
- les pratiques de la pédiatrie sociale ;
- les priorités de Québec en forme ;
- le programme de prévention de l'abandon scolaire ;
- le développement durable.

La ruelle de l'Avenir poursuit les objectifs suivants :

- Le développement des habiletés et des compétences personnelles, sociales et scolaires des enfants.
- L'émergence d'un environnement solidaire soutenant la persévérance et la réussite scolaire des enfants.
- L'accessibilité pour les enfants et les familles à des activités de loisir dans les domaines sportif, de l'alimentation, des arts, des sciences, des communications et ce, à longueur d'année.

- Le développement de saines habitudes de vie misant sur une alimentation de qualité et sur la pratique quotidienne d'activités physiques et sportives.
- Le développement des pratiques éducatives des parents dans l'encadrement et la supervision des enfants.



pression culturelles et artistiques.

- La rénovation complète de la cour d'école pour en faire un lieu de récréation et de rencontres familiales.

Les élèves de l'école, les enseignants et les parents ont été associés aux diverses phases de développement

du projet de sorte qu'ils se sont appropriés les lieux et veillé au maintien de la qualité du milieu de vie au sein d'un partenariat école-famille-communauté.

Tout un chantier

Divers moyens ont été mis en place pour favoriser la poursuite de ces objectifs. Entre les mois de juin et de septembre 2008, un vaste chantier transforme l'école Garneau. Les travaux suivants sont réalisés :

- L'aménagement d'une annexe de l'école sous la forme de six ateliers thématiques dont une cuisine laboratoire, une salle de botanique, un centre multimédia, un atelier de sciences, une salle de danse et une salle de séjour situés de chaque côté d'un corridor devenu ruelle.
- L'aménagement de la Place de l'Avenir sur le toit de l'école pour accueillir les enfants et leurs parents au sein d'un jardin parsemé de plantes et de fleurs.
- La rénovation du gymnase de l'école où aux activités sportives et physiques, s'ajouteront des occasions d'ex-

L'expérimentation

Le 20 novembre 2008 marque le lancement officiel du projet qui a été suivi de la mise en œuvre progressive des activités. Bien qu'il soit encore trop tôt pour en dégager les résultats, tout porte à croire que les retombées en seront des plus intéressantes.

À compter de l'hiver 2010, les écoles primaires du quartier Centre-Sud sont invitées à profiter des activités du 80, ruelle de l'Avenir. Des ateliers multimédias, en alimentation, en arts et sports, en sciences et en horticulture seront réalisés avec les jeunes ainsi que des activités pour les parents en collaboration avec le service communautaire.

L'année 2010 marquera la vingtième édition du Prix Lucien-Paquet

Les centres communautaires de loisir seront invités sous peu à soumettre à l'attention de la FQCCL un projet d'animation qu'ils ont réalisé dans leur milieu au cours de l'année 2009.

Surveillez vos courriels !

Émilie Leroy, adjointe à la direction, Centre de loisirs communautaires Lajeunesse

Le Centre de loisirs communautaires Lajeunesse a été très touché par les terribles événements survenus en Haïti. En plus de soutenir nos collègues et amis Haïtiens ou d'origine haïtienne, nous souhaitons organiser des actions concrètes ou du moins y collaborer.

Collecte de fonds

Nous avons amassé plus de 1 090\$ en dons provenant des organismes et associations que nous hébergeons, de leurs membres ou employés, de notre personnel, ainsi que de nos usagers et autres personnes de « passage ». L'argent amassé a été remis à la Croix-Rouge.

Collecte de vêtements

Le Centre s'est rendu accessible comme lieu de dépôt pour récolter des vêtements - neufs ou en très bon état - à donner à l'organisme Jeunesse au Soleil.

Comité Villeray à Haïti

Le Centre a participé à la création du comité Villeray à Haïti. Il a également collaboré aux travaux du comité.

Plusieurs organismes intervenant dans le quartier Villeray ont manifesté leur intérêt pour s'impliquer dans une démarche de solidarité envers Haïti. Un comité a donc été formé : le comité **Villeray à Haïti** afin d'échanger sur les pratiques de solidarité existantes et d'organiser les actions à venir, en collaboration notamment avec le quartier Saint-Michel : collectes, événements béné-



ficie, soutien administratif et psychologique, entraide, relais d'information (presse, Web, etc.). Ce sont autant d'actions développées ou à entreprendre sur lesquelles travaille le comité et ses membres. Un blogue a notamment été créé pour diffuser de l'information reliée aux actions en place pour soutenir Haïti :

www.villeray-haiti.com

Veille informationnelle des besoins

Nous nous tenons régulièrement informés de l'évolution des besoins de la population haïtienne d'ici et de là-bas, notamment grâce à nos liens étroits avec l'Association des Retraités d'Origine Haïtienne du Québec (AROHQ) que nous hébergeons.

Ces actions ont été entreprises tout de suite après la catastrophe, mais notre volonté est de pouvoir les poursuivre à long terme. Après les caméras et les reportages, il restera toujours une communauté à soutenir, un pays à reconstruire et un peuple à supporter.

Soyons solidaires aujourd'hui et poursuivons nos actions demain !

**Le Centre Loisir Multi-Plus, tout comme sa communauté,
a été très touché par le séisme à Haïti.**

Tous les participants sont invités à donner au Centre.

Par la suite, les dons recueillis iront à la Croix-Rouge.

**Lydia Pépin,
Responsable des programmes et
des activités communautaires**

PROGRAMME DE FORMATION EN ANIMATION LOISIR ET SPORT DU QUÉBEC (PFALSO)

Jocelyne Nadeau, coordonnatrice de la formation, FOCCL

Dans le cadre du PFALSO, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir a formé 15 nouveaux cadres responsables de la formation à Québec et 12 à Montréal. Grâce à ces nouveaux ambassadeurs du programme de formation, des centaines de jeunes animateurs pourront profiter d'une formation de qualité et reconnue par le Conseil québécois du loisir.

Merci aux maîtres formateurs, Isabelle Laliberté, Nancy Dupont, Stéphane Proulx et Marie-Ève Rollin pour leur implication dans la réussite de ce programme.

Tous ensemble, nous permettrons à des milliers de jeunes de vivre un été agréable, animé et sécuritaire avec des animateurs bien outillés. Pour les parents, les camps de jour sont une manière accessible de concilier la famille et le travail en période estivale.

Bienvenue à tous !



L'édition 2010 de la
Semaine de valorisation
de l'animation estivale
se déroulera du
1^{er} au 7 août.



L'édition 2010 de la
Semaine québécoise des
centres communautaires de
loisir se déroulera du
18 au 24 octobre.

POUR S'ABONNER

Si vous désirez recevoir le bulletin Milieu de Vie, faites-nous connaître votre adresse Internet...

Si vous ne désirez plus recevoir le bulletin Milieu de vie, envoyez-nous un message...

à l'adresse Internet suivante : fqcl@fqcl.org



En collaboration avec AXA

